

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Département du Calvados</p> <p>Arrondissement de Caen</p>	<p align="center">EXTRAIT DE REGISTRE</p> <p align="center">DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal</p> <p align="center">de la Commune de SOIGNOLLES</p> <p align="center">14190</p>
<p><u>Date d'affichage :</u> 11 / 10 / 2022</p> <p><u>Date de convocation :</u> 30 / 09 / 2022</p> <p><u>Nombre de membres :</u></p> <p>En exercice : 8 Présents : 6 Absents : 2 Votants : 6</p>	<p>L'an deux mil vingt-deux, le mercredi cinq octobre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, et sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire.</p> <p><u>Étaient présents :</u> Mme Fieffé Patricia, Mme Delalande Soizic, Mr Besançon Geoffroy, Mme Le Coguic Ophélie, Mr Leboyer Hugues, Mme HAGHEBAERT Olympe.</p> <p><u>Était absente excusée :</u> Mme Menard Céline.</p> <p><u>Était absent non excusé :</u> Mr Van Steenwinkel Sébastien.</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Mr Leboyer Hugues</p>
<p><u>Objet :</u></p> <p>Délibération 2022-10-05-007</p> <p>Campagne dératisation</p>	<p>Madame le Maire informe de la présence de rongeurs sur la commune.</p> <p>Madame le Maire donne lecture du devis de l'entreprise EMPG pour une campagne de dératisation sur la commune.</p> <p><u>Après avoir entendu Madame le Maire et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :</u></p> <p>- AUTORISE Mme le Maire à signer le devis de l'entreprise EMPG pour la somme de 825 € HT.</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Caen le 07/10/2022 et publication ou notification du 11/10/2022</p> 	<p>Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.</p> <p align="right">Le maire, Patricia FIEFFÉ</p> 